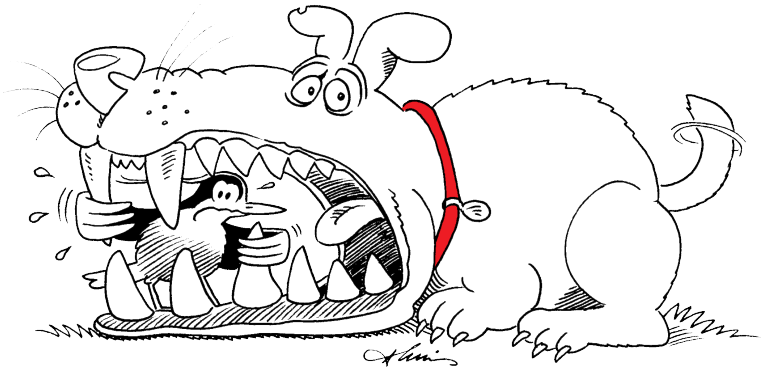
Fiche info Grande Cariçaie

Chiens et Grande Cariçaie

Association de la GRANDE CARIÇAIE
www.grande-caricaie.ch



La non-tenue du chien en laisse constitue actuellement la principale infraction aux règlements des réserves naturelles. Or, il ne s'agit pas d'une infraction bénigne. Les chiens divaguant sans contrôle de leur maître peuvent causer des dégâts importants sur la faune et empêcher les réserves naturelles de jouer pleinement leur rôle.

Un chien, quelle que soit sa taille, est un prédateur potentiel. Il peut détruire des couvées, blesser ou tuer des espèces rares, poursuivre certains animaux et occasionner ainsi une dépense d'énergie dangereuse, etc.

C'est pourquoi les chiens doivent être tenus en laisse dans tout le périmètre des réserves naturelles. Les contrevenants s'exposent à une dénonciation et à une amende.

D'avance, merci de votre coopération!

Législation, autres éléments d'information

- Législation VD
- Législation FR

Le dépliant ci-dessous répond à quelques-unes des questions les plus courantes sur l'impact des chiens dans la Grande Cariçaie. Cliquez sur l'image pour le télécharger au format PDF.



Dans le périmètr
l'obligation de
en laisse est

In sämtlich
Naturschu
gilt die
für Hu

Plus d'info ?

Rendez-vous sur notre page internet:
www.grande-caricaie.ch/chiens

Mehr infos?

Bitte besuchen Sie unsere Webseite:
www.grande-caricaie.ch/hunde

Où puis-je laisser mon chien se balader en liberté ?

Certaines communes ont défini des secteurs où le
chiens peuvent être laissés en liberté. Renseigne
auprès de votre administration communale.

Wo kann ich meinen Hun
laufen lassen?

emeinden haben Gebiete fe
laufen gelassen werde
indeverwaltung

Dépliant « Chiens et Grande Cariçaie » au format PDF

Dernière modification: 9 avril 2021